

NOUS ENGAGER POUR AGIR

Dédiée aux enjeux les plus essentiels de nos métiers en termes de responsabilité environnementale et sociale dont elle se veut un manifeste, la Lettre E consacre ce cinquième numéro à un sujet clé dans nos métiers : celui de l'acceptabilité des chantiers. Inscrite de plus en plus en amont des projets, cette question se décline dans plusieurs dimensions : la sécurité – autant celle des compagnons intervenant sur site que celle des riverains et des publics vulnérables que sont les piétons et les deux roues, la propreté – avec un accent mis sur la gestion des déchets, la mobilité et son important volet de logistique des engins et camions.

Nous avons voulu en parler dans ce numéro en raison d'une actualité particulièrement dense dans ce domaine. En effet, de grands programmes du SYTRAL et de la Métropole vont sortir de terre de manière concomitante, en raison de calendriers décisionnels, juridiques et administratifs proches ou similaires. On peut imaginer la complexité et les conséquences du déploiement simultané de plusieurs grands chantiers structurants à l'échelle de l'agglomération lyonnaise. Et ce dans

un contexte où les comportements et les attentes ont évolué : si, il y a dix ans, fournir des informations sur la nature des travaux et leur calendrier, assorties de la mise en perspective d'une ville embellie, apaisée et plus confortable, pouvait être suffisant, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

La patience des citoyens s'est émoussée, les relations avec les riverains et usagers sont plus exigeantes.

En tant qu'acteur majeur, nous avons conscience de nos engagements et d'une nécessaire mobilisation de tous les intervenants : nos adhérents sont en première ligne, par leurs bonnes pratiques et initiatives, pour agir sur les nuisances, dialoguer, anticiper, valoriser aussi l'image de nos métiers.

Je suis heureux de poursuivre ainsi le travail engagé par mon prédécesseur, Samuel Minot avec cette lettre écocitoyenne : explorer ensemble des pistes concrètes sur ces grandes questions qui fondent nos responsabilités d'hommes et d'entreprises intervenant au cœur des territoires.

Norbert FONTANEL

Président de BTP Rhône & Métropole

CONTEXTE & ENJEUX

ANTICIPER, COORDONNER

La notion d'acceptabilité des chantiers est complexe à saisir. Pour celles et ceux qui subissent ces chantiers - riverains, occupants des sites, usagers et automobilistes... -, elle intègre une grande part de ressenti, et donc de subjectivité, face à une situation sur laquelle ils n'ont aucune prise et dont ils ne sont pas forcément les bénéficiaires directs.

Face à cet enjeu essentiel que représente l'acceptabilité, les maîtres d'ouvrage et les entreprises déploient des dispositifs qui se sont renforcés au fil des décennies. Deux facteurs se sont en effet conjugués en ce sens : les mesures imposées par les textes - de l'information/concertation aux obligations normatives telles que la gestion des déchets, le traitement des poussières, la circulation des engins, etc. -, d'une part ; les attentes grandissantes des riverains et usagers, d'autre part, pour être mieux pris en compte dans leur quotidien. S'y ajoutent, pour les grands chantiers urbains liés aux déplacements comme aux projets d'aménagement à l'échelle de quartiers, de forts enjeux politiques où l'information s'inscrit dans une double temporalité : il s'agit non seulement de faire accepter à court terme les fortes nuisances créées par de telles opérations mais aussi de mettre en perspective les bénéfices et/ou améliorations attendus à moyen et long terme.

L'acceptabilité est désormais une question intégrée dans les réflexions initiales des chantiers, soulevée dès

le cahier des charges et, idéalement, portée ensuite de manière coordonnée par l'ensemble des intervenants : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises.

Avec, pour celles-ci, un nouvel enjeu, celui de la notation. Leur implication peut faire la différence à travers des initiatives qui font la différence en matière de gestion des nuisances, une aptitude à dialoguer avec les parties prenantes. C'est souvent une affaire de temps, de moyens et de ressources, mais de nombreuses bonnes pratiques peuvent être déployées quelles que soient la taille et la nature des opérations. Même s'il est des contextes plus compliqués que d'autres - réalisations d'infrastructures en milieu urbain dense dont les emprises peuvent être difficiles à concilier avec les activités commerciales et les déplacements des autres modes, ou petits chantiers de deux à trois semaines dont les délais contraints peuvent rendre secondaire la question de leur acceptabilité -, il ne faut pas perdre de vue un dernier enjeu tout aussi essentiel : au-delà de l'image de l'entreprise qui se joue dans la manière dont elle prend ses impacts en compte, c'est celle du métier qui est transmise, à la fois vitrine de savoir-faire à l'œuvre et possible facteur d'attractivité pour recruter dans un secteur chroniquement en tension.

156 000

CAMIONS*

5 100 h

DE CIRCULATION
DE CAMIONS ÉVITÉES*

*Bilan à 3 ans de la solution logistique Réguly avec 51 chantiers inscrits

LA LETTRE



N°5

MAI 2023

L'ACCEPTABILITÉ DES CHANTIERES

DANS CE NUMÉRO



Nicolas
Mallot



Antoine
Proton



Jean-Claude
Boni



Jean-Michel
Paris



Cédric
Achaintre



ENTRETIEN CROISÉ

Quatre grands chantiers – trois lignes de tramways et une ligne BHNS – sont lancés simultanément sur l'agglomération lyonnaise. Dans ce contexte, quelles sont vos attentes, voire vos exigences vis-à-vis des entreprises en termes d'acceptabilité des chantiers ?

Le nouvel exécutif du Sytral a porté le niveau d'investissements à 2,5 milliards d'euros, contre 1,2 lors du précédent mandat. Ce doublement s'est accompagné d'un renforcement des attentes des élus en matière d'acceptabilité des chantiers et d'exemplarité quant à leur accompagnement, autour de deux axes :

- un axe lié au maintien du fonctionnement des mobilités au sens large, avec à la fois un traitement qualitatif de la continuité piétonne et cyclable et le maintien de transports collectifs crédibles et attractifs ;
- l'accompagnement des riverains en termes d'information et de communication.

Le Sytral a déjà un historique fort en ce qui concerne l'accompagnement des chantiers. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La grosse différence avec les précédents mandats, c'est que nous avons structuré une démarche d'animation de nos projets sur les territoires en lien avec les citoyens,

qui doit aussi participer de l'acceptabilité de nos travaux. Nous avons désormais deux chargés de relations riverains par opération, qui ont vraiment cette approche globale, dès la phase amont, avec un important dispositif d'accompagnement et d'écoute sur le terrain. Nous sommes également beaucoup plus exigeants sur le barriérage, la signalétique, la communication chantier. Avec quatre chantiers simultanés, nous devons montrer partout quelque chose de très homogène.

Autre point d'attention : la propreté. Nous invitons les entreprises à observer une vigilance accrue quant à la tenue du chantier, car c'est la première image que va en avoir le riverain.

Comment ces attentes à l'égard des maîtres d'œuvre se traduisent-elles dans les marchés ?

Depuis 2021, nous avons renforcé dans nos marchés de maîtrise d'œuvre le rôle et les moyens que nous demandons sur la gestion de l'environnement de chantier et le contrôle de l'exécution des travaux. Nous souhaitons une tenue de chantier exemplaire, de la réactivité et de l'adaptabilité.

Notre objectif n'est pas de mettre des pénalités mais que le chantier soit une réussite. Les entreprises sont donc au cœur de cette réussite. Nous allons mieux préciser notre niveau d'exigence dans les

pièces techniques de nos dossiers de consultation afin de permettre aux entreprises de chiffrer correctement le coût de la gestion de l'environnement de chantier et de la rémunérer au juste prix.

Nicolas Mallot, Directeur général adjoint Sytral Mobilités

“Nous invitons les entreprises à observer une vigilance accrue quant à la tenue du chantier, car c'est la première image que va en avoir le riverain.”

En tant qu'entreprise, à quelles exigences devez-vous répondre en termes d'acceptabilité des chantiers ?

Ayant la charge des canalisations des réseaux, nous réalisons des travaux invisibles, et par conséquent plus difficiles sur ce plan. Mais nous avons l'habitude de travailler sur l'espace public, et la priorité est de maintenir les usages : les accès aux immeubles et aux commerces, pour lesquels nous installons des panneaux spécifiques, l'organisation de la circulation pour les différents modes – automobiles, vélos, piétons, transports en commun.

Nous sommes aussi très à cheval sur la propreté de nos chantiers, encadrée par une charte qui intègre une dimension environnementale : limiter la poussière lors de nos interventions et balayer, couper les engins lorsque l'on ne s'en sert pas, etc.

Avez-vous constaté une évolution dans les attentes et exigences des différents publics : maîtres d'ouvrage, riverains, passants... ?

Aujourd'hui, la priorité est clairement donnée aux modes actifs, la nouveauté étant l'explosion de la

circulation des vélos. Il est donc très important de laisser des circulations bien balisées, bien jalonnées aux transports en commun, cyclistes, et piétons. Et pour ces deux dernières catégories de publics très vulnérables, la sécurité reste l'enjeu majeur. Nous devons mettre en place un barriérage continu pour qu'ils ne s'introduisent pas sur les zones de travaux, le principe étant pour les cyclistes qu'ils n'aient pas à mettre pied à terre aux abords des chantiers, d'où des aménagements particuliers consistant par exemple à abaisser les trottoirs.

Quels méthodologie et dispositifs déployez-vous ?

Le Sytral a déployé une charte intégrant les jalonnements qui indiquent les déviations, les chemins piétons. Sur les sites des chantiers, nous utilisons des clôtures dites « Ville de Paris », basses et plus robustes que les précédentes, le balisage est ainsi plus stable.

En amont, nous présentons nos plans d'emprises et de circulations huit semaines avant le début des travaux. Anticiper n'est pas forcément simple quand on travaille sous terre, mais cela laisse le temps

de prendre en compte toutes les contraintes connues et de faire des aller-retour, c'est une démarche très réfléchie. Le Sytral apporte la vision d'ensemble afin que chaque concessionnaire puisse faire sa part de travaux sans gêner les autres, et pilote les travaux préparatoires en fonction des besoins des entreprises de manière à créer les aménagements qui permettront de maintenir la circulation. C'est un système qui fonctionne très bien.

Antoine Proton
Directeur de Stracchi et cie

“Aujourd'hui, la priorité est clairement donnée aux modes actifs”

LES BONNES PRATIQUES

ORGANISATION ET GESTION DU CHANTIER

Veiller à ce que les barrières du chantier / les équipements anti-poussières soient bien installés et restent en place pendant la durée du chantier.

Recouvrir les matériaux fins ou pulvérulents d'une bâche lors des transports et les stocker à l'abri du vent.

Protéger les bennes de déchets par une bâche pour éviter tout envol de carton, plastique, polystyrène...

Intervention et travaux : travail à l'humide, dispositifs d'aspiration, calfeutrement du chantier, éloignement des autres opérateurs...

VÉHICULES ET ENGINS SUR SITE

Par temps sec, arroser les voies de circulation pour limiter les émissions de poussières par les camions. Selon la taille du chantier, créer une chaussée provisoire pendant la durée du chantier.

Respecter les limitations de vitesse sur le chantier pour réduire l'envol de poussière et les émissions de polluants.

LOGISTIQUE : LIVRAISON DES MATÉRIAUX ET ENLÈVEMENT DES DÉCHETS

Mettre en place une zone de nettoyage des véhicules en sortie de chantier afin d'éviter de salir la voie publique.

Nettoyer régulièrement la chaussée.

Veiller à bien bâcher les camions transportant des matériaux susceptibles de s'envoler et de tomber sur la route (terre, sable, matériaux...).

LES BRUITS QUI PEUVENT ÊTRE ÉVITÉS :

Moteurs en continu : extinction des moteurs à l'arrêt.

Cris : privilégier l'utilisation de talkies-walkies.

Percements inutiles (carottage, marteau-piqueur...) : importance des réservations pour les éviter.

Klaxons : à réserver aux cas d'urgence.

Avertisseurs de recul : limiter leur usage en respectant les sens de circulation et en optimisant le stockage et l'approvisionnement.

LES BRUITS QUI PEUVENT ÊTRE ATTÉNUÉS OU ÉCOURTÉS :

Certains bruits de machines et outils : privilégier les équipements dotés de protections acoustiques - écrans mobiles, carénages.

LES BRUITS QU'ON NE PEUT PAS ÉVITER ET SUR LESQUELS IL FAUT COMMUNIQUER !

Prévoir les travaux bruyants sur des plages horaires adaptées en journée.

*** POUR UNE APPROCHE PLUS DÉTAILLÉE, LA FÉDÉRATION PROPOSE UN 1/4 D'HEURE ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE SUR LE BRUIT**

vitons les
prises à
vigilance
à la tenue
car c'est la
image que va
riverain”

Jean-Claude Boni, membre de la chambre de Maçonnerie Béton Armé, dirigeant de l'entreprise PB Constructions, est vice-président de Construire Pro dont il est l'un des fondateurs.

DE L'ENGAGEMENT MORAL À LA PRÉSENCE HUMAINE

« Construire Pro rassemble trois missions qui visent à améliorer les pratiques sur chantier en réponse à des besoins exprimés par les différents intervenants de la construction. À l'origine : une démarche morale qui remonte à 2005, avec une rencontre entre promoteurs et entreprises concernant la propreté sur les chantiers, et plus particulièrement ceux menés en corps d'Etat séparés.

L'objectif était de lutter contre le laisser-aller de ces chantiers, lié à l'évolution de la sous-traitance. Le but ultime : faire revenir les jeunes dans le Bâtiment en présentant des chantiers et des installations de base vie propres. Nous avons donc lancé Construire Propre® au sein de la Fédération, à l'époque en cohérence avec les enjeux du développement durable HQE et de l'engagement RSE.

Ensuite s'est ajoutée la mission Carte Pro, pour le suivi sur chantier des cartes professionnelles des intervenants.

Et enfin Logistiq, pour accompagner l'organisation et la planification des chantiers afin de permettre

la fluidité des approvisionnements des chantiers et d'éviter les bouchons et les attentes.

Faciliter le dialogue

L'idée de l'animateur chantier est née du constat que l'implication morale de Construire Propre® n'est pas suffisante et qu'il faut une présence humaine pour concrétiser cet engagement, pour communiquer, organiser, accueillir.

Quelqu'un d'expérimenté, qui a l'expérience du milieu et du personnel du Bâtiment pour pouvoir s'intégrer et faciliter le dialogue sur le chantier. Mis en place à la demande du maître d'ouvrage, et accompagné par le gestionnaire du compte pro-

rata, il est présent en permanence pour faciliter les relations.

Son premier rôle est d'accompagner les mises en route des intervenants avec un livret d'accueil, de faire en sorte que chaque intervenant connaisse l'ensemble des dispositions liées à chaque phase, de s'assurer que chaque compagnon est muni de sa carte professionnelle.

Il est aussi là pour rappeler les règles de sécurité et de propreté et vérifier la bonne gestion des déchets.

Il n'a aucun rôle décisionnel mais il doit veiller à ce que tout se passe bien, à ce que les conditions soient agréables dans les base-vie.

Aujourd'hui nous en sommes à la quatrième opération en expérimentation. Quand nous intervenons sur

la Métropole, nous avons des directives pour réaliser des chantiers propres et à faibles nuisances. Les maîtres d'ouvrage sont particulièrement attentifs à ces enjeux, nous les aidons ainsi à gérer au mieux leur environnement. »



Opération Construire Pro Plug & Play par DCB International, Bâtiments E et F



ALEXANDRE VACHER, UN PIONNIER ENTHOUSIASTE

Arrivé en mars 2023 sur un chantier qu'il va accompagner jusqu'en mai 2024, Alexandre Vacher fait partie des pionniers d'une démarche encore expérimentale. Agé de 37 ans, le nouvel animateur est fort d'un parcours marqué par « la passion du bâtiment » : c'est en tant que conducteur travaux pour de grandes entreprises de maisons individuelles qu'il a découvert combien il appréciait cet univers et ses métiers, ainsi que les avancées concrètes des projets jusqu'à leur achèvement.

Aujourd'hui, c'est cette expérience de plus de sept ans qui se révèle précieuse pour exercer ses nouvelles missions. « Je m'occupe de tout ce qui n'est pas technique, explique Alexandre, notamment ce qui concerne la propreté et la sécurité. Je fais beaucoup de sensibilisation sur le nettoyage, le port des EPI, les aspects environnementaux comme le tri des déchets.

Je passe mon temps à inculquer des réflexes, des bons gestes... Etant constamment sur le chantier, je vois

et sais tout ce qu'il s'y passe. J'assiste aux réunions de chantier chaque mercredi et j'arrive en ayant fait le tour de tout le monde, je connais leur état d'esprit. »

Attiré par la dimension expérimentale de sa fonction, Alexandre Vacher apprécie également l'importance des relations sociales : « Humainement, c'est une belle expérience, je rencontre beaucoup de gens avec qui les contacts sont très bons ce qui simplifie le travail. J'ai le relationnel assez facile, souligne-t-il, et mon intégration dans l'équipe s'est très bien passée.

Lorsqu'il le faut, je donne un coup de main pour soulager et faire gagner du temps : je ne suis pas là pour diriger mais pour rendre les opérations plus fluides. » Avec encore une grande année de chantier devant

lui, Alexandre Vacher pourra approfondir toutes les composantes d'une fonction encore en train de s'inventer et que le retour d'expérience permettra de faire évoluer au quotidien.



TÉMOIGNAGES

Jean-Michel Paris, directeur du Patrimoine et du Renouvellement urbain chez Immobilière Rhône Alpes - Groupe 3F



« 100 % de nos chantiers se déroulent en site occupé. Nous travaillons majoritairement en corps d'État séparés, toujours accompagnés d'une maîtrise d'œuvre et d'un OPC pour l'organisation et la gestion du chantier. Les entreprises candidates à nos appels d'offres ont l'habitude d'intervenir dans du logement et se connaissent souvent, elles savent travailler ensemble.

Nous attendons des entreprises qu'elles s'inscrivent dans cette démarche d'organisation, dès la phase préparatoire pour identifier à l'avance les écueils potentiels et définir collectivement une méthode pour intervenir dans les logements afin que le chantier soit le plus fluide et le moins gênant possible pour les résidents. L'implication, le dialogue avec la maîtrise d'œuvre, avec nous-mêmes et les autres intervenants sont essentiels aussi bien pour prendre en compte les contraintes liées au site que pour s'adapter aux cas particuliers tels qu'un locataire qui travaille de nuit ou en situation de handicap.

Nous attendons également des propositions en termes de solutions et modes d'intervention pour une durée qui soit la plus courte possible, ainsi qu'une démarche précise concernant la gestion des nuisances : bruit, poussières, déchets... Ces sujets sont au cœur de l'acceptabilité des chantiers; nous essayons de les travailler de plus en plus avec nos maîtres d'œuvre et nos fournisseurs. Certaines entreprises ont d'ailleurs mis en place des process très avancés.

Ces enjeux sont exposés dans le mémoire technique de la consultation, nos offres sont notées sur une base de 50/50 prix qualité. Celle-ci représentant un élément majeur pour nous, le dialogue à ce stade est important pour améliorer ce volet si besoin et identifier le mieux-disant. De notre côté, dès la phase de montage de l'opération, nous visitons tous les logements pour déterminer tous les éléments qui vont entrer dans le cahier des charges. Nous rencontrons les locataires pour cerner leurs attentes, leurs craintes parfois de manière à avoir une relation vraiment individualisée. Ensuite, nous passons par plusieurs canaux d'informations - papier, numérique, réunions... -, les gardiens demeurant des atouts majeurs en termes de relais de proximité, ils connaissent les locataires et sont de vrais facilitateurs pour expliquer et rassurer. »

INFORMER COMMUNIQUER EN TEMPS ET EN HEURE



QUI ?

Les parties prenantes du chantier en direction des différents publics touchés – occupants, commerçants, conducteurs, usagers...



QUAND ?

Avant le chantier : l'écoute des parties prenantes, la mise en place de la coordination entre elles, la diffusion de l'information préalable.

Pendant le chantier : des points réguliers sur l'avancement des travaux, une écoute et un dialogue permanents pour faire remonter les points de blocage au maître d'ouvrage.



POURQUOI ?

La valorisation du chantier. Expliquer les intérêts du projet et les bénéfices pour son environnement, l'ouvrir ponctuellement aux visites, offrir des espaces d'interactions entre le chantier et les riverains.



Cédric Achaintre
Société Bordanova, plomberie-chauffage-ventilation-sanitaires

En charge de l'opération menée pour le compte de 3F sur une résidence de 8 logements à St Marcel L'Eclairé (69), en coordination avec l'entreprise de plâtrerie/peinture/carrelage et l'électricien.



« Le chantier comprenait notamment la remise à neuf des salles de bain, des sanitaires et des cuisines. Nous avons fait en sorte de rendre la vie la plus facile possible aux occupants : nous avons commencé par équiper un logement vacant d'une salle de bain provisoire destinée à tous les résidents qui pouvaient ainsi en disposer pendant que nous intervenions chez eux. Nous avons laissé les cuisines en service, effectuant les dépose-repose des éviers dans

la journée pour que les locataires puissent les utiliser le soir.

Pour les colonnes d'évacuation, nous avons procédé par une opération « coup de poing » : nous nous y mettions à huit dans la journée avec une équipe à chaque étage pour déposer les anciennes colonnes en fonte et reposer les neuves, les nouveaux WC étant quant à eux installés en fin d'après-midi pour que les résidents puissent y accéder le soir même.

Ces derniers étaient tenus au courant de l'avancement des travaux par les informations transmises lors des réunions hebdomadaires par les entreprises à l'architecte qui gérait le chantier et relayées ensuite par 3F. Par principe, sur des chantiers en site occupé, nous nous attachons toujours à prévenir par de l'affichage, à faire attention au bruit, à dialoguer.

Globalement ce chantier s'est bien passé : c'est une petite résidence où tout le monde se connaît, et sachant qu'ils allaient retrouver des logements avec des installations neuves, les résidents ont bien accepté les huit mois de travaux. »

“nous nous attachons toujours à prévenir par de l'affichage, à faire attention au bruit, à dialoguer”

UNE ACCEPTABILITÉ À CONSTRUIRE SUR LE LONG TERME

L'exemple du projet Lyon Part-Dieu



La transformation urbaine du deuxième centre de la ville de Lyon court sur plus d'une décennie. Une métamorphose pilotée depuis 2014 par la SPL Lyon Part-Dieu, dont les missions d'aménageur doivent répondre à de nombreux enjeux au regard de l'ampleur des programmes : 30 maîtres d'ouvrage différents, 50 opérations en chantier, soit entre 100 et 120 000 m² de surface plancher en simultané, quelque 2 000 compagnons mobilisés, le tout sur un périmètre de 177 ha en site occupé, autour d'une des plus grandes gares d'Europe.

« La question de l'impact des chantiers s'est posée au cœur des toutes premières réflexions », explique Delphine Lacroix, Directrice du Projet Urbain de la SPL Lyon Part-Dieu.

Très tôt, leur coordination s'est imposée comme un levier d'autant plus essentiel qu'il fallait rationaliser un espace très contraint. »

N'étant pas propriétaire du foncier, la SPL ne maîtrise pas les planings de lancement des mutations d'îlot. Tributaire du feu vert donné par les opérateurs, elle doit faire en sorte que toutes les opérations soient faisables au moment où elles démarrent, et maintenir un cadre de vie le plus agréable possible pour les riverains et usagers (environ 500 000 déplacements par jour dans le quartier). Autre enjeu essentiel : maintenir l'activité et l'attractivité du quartier.

Plans, règlement interchantier éditant des règles contractuelles, charte d'engagement, solution logistique Reguly optimisant les flux des camions pour les livraisons et l'évacuation des déchets... Structurant, concret et pédagogique, le dispositif mis en place est solide et désormais bien rôdé. Il prend également en compte le bien-être et la santé des riverains, veillant à éviter le travail de nuit, particulièrement en période

estivale, incitant les compagnons à respecter le silence de la ville tôt le matin...

Du côté de la communication opérationnelle, une Maison du projet dédiée implantée cours Lafayette, des concertations régulières, dispositifs d'urbanisme transitoire, flyers travaux, site internet dédié... forment un dispositif complet.

Au sein de celui-ci, la médiation chantier, peu fréquente chez les aménageurs, joue un rôle clé. « À l'interface entre les entreprises et les riverains, nous faisons de la pédagogie pour répondre aux questions, donner des précisions, expliciter

la complexité des chantiers, commente Anna Pacitto, en charge de cette fonction pour la SPL.

Les gens sont plus curieux qu'avant et l'acceptabilité est bien meilleure lorsqu'ils comprennent ce qui se passe. Et nous sommes aussi des facilitateurs pour faire remonter des dysfonctionnements aux entreprises »

Ce dialogue permanent a permis de créer un tissu entre les parties prenantes où la parole circule et où la réactivité est de mise. « La clé, conclut Anna Pacitto, est d'être toujours là pour écouter, apporter des réponses et si l'on peut, des améliorations. »

“nous faisons de la pédagogie pour répondre aux questions, donner des précisions”

BONNES PRATIQUES

RÉDUIRE LES NUISANCES, C'EST ESSENTIEL, ON EN PARLE?

Le 1/4 d'heure de l'environnement « Limiter les nuisances d'un chantier » comprend un diaporama, une affiche et un quizz. Destiné aux salariés, il aborde les thèmes Poussières et salissures (organisation et gestion du chantier, véhicules et engins sur site, logistique de la livraison et enlèvement de matières), Bruit (ceux qui peuvent être évités, atténués ou écourtés, et ceux qui ne peuvent pas être évités pour lesquels il faut communiquer) et Nuisances visuelles (et de l'importance d'un barriérage ou d'une palissade soignée et entretenue).

<https://www.ffbatiment.fr/outils-modeles-document/outils/animation-entreprise-quart-d-heure-environnement>

SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Mieux vaut parfois barrer temporairement une route ou un accès pour éviter de susciter des situations de stress et mettre les usagers en sécurité pour leurs déplacements, notamment les cyclistes et piétons, et permettre ainsi un chantier plus rapide.

LES PALISSADES DU CHANTIER SERVENT...

À cacher **les désagréments visuels** du chantier (et réduire les nuisances acoustiques).

Mais aussi à **protéger les riverains** d'éventuels accidents.

teambtp



55 avenue Gallienne
69100 Villeurbanne
04 72 44 15 00
btpphoneetmetropole.fr
N° 5 – Mai 2023

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Norbert Fontanel

RÉDACTION

Anne-Françoise Sarger

DESIGN ET MAQUETTE

Paul Bourgey

IMPRESSION

Imprimerie Delta

CRÉDITS PHOTOS

Nicolas Robin

COMITÉ DE PILOTAGE

Sylvie Blès-Gagnaire
Olivier Brunet
Bruno Médori
François Reppelin
Sophie Stradiotto
Oriane Viguier
Frédéric Wolf